

## QUESTION D'ACTUALITE

### A MONSIEUR LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Alde HARMAND, délégué au patrimoine et au développement**

Conseiller départemental du canton de Toul

---

## Plan vigipirate

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé lié à la menace terroriste, je souhaite attirer votre attention sur les impacts des mesures qui doivent être mises en œuvre, en particulier concernant la sécurisation des manifestations.

Sans remettre en doute l'évidente nécessité de sécuriser les grands événements et les manifestations, je m'interroge sur les conséquences de l'application des mesures Vigipirate auprès des organisateurs.

En effet, les charges induites par le respect des consignes émanant de l'Etat, telles que les besoins importants en barriérage et en véhicules poids lourds, le recours à des sociétés privées de sécurité, ou encore le recours à des associations agréées de sécurité civile, représentent des surcoûts importants que les organisateurs, notamment associatifs, peuvent rarement assumer seuls.

À moyen terme, je crains que le dynamisme associatif de notre pays n'en soit profondément dégradé.

D'ores et déjà, des manifestations sont annulées. J'en veux pour exemple, parmi d'autres, le semi-marathon et la Course Octobre rose qui devaient avoir lieu à Nancy le 2 octobre 2016.

Dans ce contexte, les communes sont au tout premier plan. Les associations se tournent, en effet, naturellement vers elles pour parvenir à faire face.

Aussi, plusieurs questions se posent :

- Qu'en est-il aujourd'hui du caractère régalien de la sécurité nationale ?
- L'État envisage-t-il des aides ou un fonds spécifique pour aider les organisateurs à maintenir leurs manifestations et ainsi éviter que notre pays ne perde petit à petit ce qui contribue à son vivre ensemble ?

Je vous remercie.